

La biodiversité: un mot-témoin pour l'analyse du discours

Sandrine Reboul-Touré

▶ To cite this version:

Sandrine Reboul-Touré. La biodiversité: un mot-témoin pour l'analyse du discours. Les carnets du cediscor, 2020, 10.4000/cediscor. 2020, 10.4000/cediscor. 2020, 10.4000/cediscor.

HAL Id: hal-02898357

https://hal.science/hal-02898357

Submitted on 13 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les Carnets du Cediscor

Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires

15 | 2020 La biodiversité en discours: communication, transmission, traduction

La biodiversité : un mot-témoin pour l'analyse du discours

The biodiversity: a 'cookie word' for discourse analysis

Sandrine Reboul-Touré



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/cediscor/2662

ISSN: 2108-6605

Éditeur

Presses Sorbonne Nouvelle

Édition imprimée

Pagination: 16-32 ISBN: 978-2-37906-039-7 ISSN: 1242-8345

Référence électronique

Sandrine Reboul-Touré, « La *biodiversité* : un mot-témoin pour l'analyse du discours », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 15 | 2020, mis en ligne le 26 février 2020, consulté le 27 février 2020. URL : http://journals.openedition.org/cediscor/2662

Les carnets du Cediscor



La *biodiversité* : un mot-témoin pour l'analyse du discours

The biodiversity: a 'cookie word' for discourse analysis

par Sandrine Reboul-Touré

Résumé/Abstract

Dans cet article, on revisite la notion de mot-témoin proposée par G. Matoré en quittant la lexicologie pour le cadre de l'analyse du discours. L'analyse du mot-témoin « biodiversité » propose d'articuler la question de la nomination (pluralité de désignations, choix d'une dénomination), du sens en mouvement selon des sphères d'activité langagière (des biologistes aux citoyens) et de la circulation des discours qui invitent à mettre en avant la construction du sens dans le discours et à faire des passerelles avec la sémantique discursive.

This paper revisits G. Matoré's notion of cookie word (mot-témoin [fr.]) by transferring it from Lexicology to the framework of Discourse analysis. Based on the analysis of the core-word "Biodiversity", we propose to articulate the question of denomination (plurality of designations, denomination choices) with the dynamics of meaning depending on spheres of linguistic activity (from biologists to citizens) and on the circulation of discourse. Our results invite us to put forward the construction of meaning in discourse and to build bridges with discursive semantics.

Mots-clés/Keywords

Mot-témoin, analyse du discours, nomination, sphère d'activité langagière, circulation des discours, sémantique discursive

Cookie word, discourse analysis, denomination, sphere of linguistic activity, circulation of discourse, discursive semantics

e mot-témoin se situe dans le domaine de la lexicologie mais dans une lexicologie ouverte, notamment vers la sociologie. En effet, pour Matoré, « le mot-témoin est le symbole matériel d'un fait spirituel important; c'est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation »; ou encore, le mot-témoin manifeste un dynamisme et il est le symbole d'un changement (Matoré 1953 : 65-66). Ainsi, pour Matoré, le mot ne peut rester cloisonné dans un seul espace des sciences humaines. Lorsqu'on s'intéresse aux mots du point de vue du sens, un sens en mouvement, il est difficile de se limiter à un seul sous-domaine des sciences du langage. En prenant appui sur le mot « biodiversité », qui fait partie de ces mots qui montrent l'évolution de la société avec une émergence remarquable, je souhaiterais élargir l'envergure du mot-témoin avec une analyse plus globale faisant appel à l'analyse du discours. Le corpus analysé est hétérogène : il est constitué de discours de biologistes, de discours institutionnels, de discours de presse et les discours des citoyens sont appréhendés via des blogs ou des réseaux sociaux, espaces de discours qui permettent de recueillir la parole d'internautes afin de sortir des corpus plus « traditionnels » ¹. Tout d'abord, je m'interrogerai sur la nomination associée à l'instabilité des étiquettes « diversité biologique/biodiversité ». Cette instabilité sera mise en rapport avec les différentes sphères d'activité langagière qui au fil du temps s'intéressent à la biodiversité. Je montrerai ensuite la circulation du mot dans les discours ainsi que la démultiplication des sources énonciatives dans des espaces discursifs nouveaux.

1. Biodiversité et nomination : le sens en mouvement

Les recherches autour des concepts de *dénomination* et de *désignation* (Kleiber 1984; Bosredon, Tamba et Petit éds 2001; Petit éd. 2012) ont évolué en parallèle avec les travaux autour de la nomination qui se situe à l'origine du côté de la praxématique² (Siblot 1997, 2001), puis des connexions ont été établies. Ainsi, notamment au sein du CEDISCOR, nous nous sommes interrogés sur les articulations possibles entre ces différents concepts (par exemple pour l'articulation dénomination/désignation, Mortureux 1993; sur la nomination, Moirand 2004; Cislaru *et al.* 2007 et, plus récemment, Moirand et Reboul-Touré 2015) et ce, dans le cadre de l'analyse du discours, comme le souligne par ailleurs Longhi:

Le concept de *nomination* a connu en France une stimulante vitalité, notamment dans les années 1995-2005 [...] avec sa problématisation et sa mise en pratique en analyse du discours. Ceci [sic] s'est fait, en particulier, à partir du développement de la praxématique héritée de R. Laffont, par P. Siblot et le laboratoire Praxiling, et de l'analyse du discours « à la française » à l'Université Paris 3, avec notamment les questionnements abordés par S. Moirand et son équipe. (Longhi éd. 2015 : 5)

L'intérêt de la nomination est de mettre en avant une recherche d'un sens dynamique qui se pose au sein même des discours à différents niveaux d'analyse; en effet, « la recherche sur la nomination permet de prendre en considération des phénomènes discursifs et sémiotiques sous-jacents à l'appréhension même des signes par les sujets parlants » (*ibid.* : 5). Ainsi,

^{1.} Le corpus se compose d'une collection de textes marquants pour le parcours sémantique de la biodiversité, de la fin des années quatre-vingts à 2018.

^{2.} La nomination constitue une entrée dans Termes et concepts pour l'analyse du discours (Détrie, Siblot et Vérine 2001) mais elle est absente du Dictionnaire d'analyse du discours (Charaudeau et Maingueneau éds 2002) qui retient dénomination/désignation.

certains mots – et notamment les mots-témoins, sont porteurs d'éléments de la société au travers des voix des locuteurs qui les emploient. Le mot « biodiversité » est porteur d'une large palette de valeurs selon les domaines où il circule. Si l'on retient un point de vue linguistique, il agrège différents sens selon les aires discursives dans lesquelles il est employé (en schématisant : le discours des biologistes, le discours de vulgarisation scientifique, le discours institutionnel, le discours des politiques, le discours de presse, le discours des citoyens); il porte en filigrane l'historique des différents événements qui l'ont mis en valeur (comme la *Conférence de Rio* – voir ci-dessous). C'est ainsi qu'on tentera de saisir le sens en mouvement en analysant les discours de différentes sphères d'activité langagière au-delà d'une approche énonciative et en prenant en considération une approche dialogique et plus largement la circulation des discours.

2. Des sphères d'activité langagière

De la notion de *communauté discursive* qui a évolué depuis les années quatre-vingts, on retiendra que « les modes d'organisation des hommes et de leurs discours sont indissociables, [et] les doctrines sont inséparables des institutions qui les font émerger et les maintiennent » (Charaudeau et Maingueneau éds 2002 : 105). On pourrait ainsi regrouper la communauté discursive des scientifiques, mais elle est trop large. D'où la proposition de « sphères d'activité langagière » : aux sphères d'activité humaine correspondent des sphères d'activité langagière (Moirand et Reboul-Touré : 2015 : 146); par exemple, la sphère d'activité langagière des biologistes. Ces notions, sans doute labiles, permettent cependant d'établir un lien entre un groupe de personnes impliquées dans une réflexion commune et leur production de discours à l'intérieur du groupe (mais les délimitations restent poreuses).

2.1. Le discours des spécialistes : focalisation sur la diversité

Dans la sphère des biologistes, Thomas E. Lovejoy – biologiste américain, spécialiste de l'Amazonie « semble être le premier à avoir utilisé, en 1980, le terme de "diversité biologique", devenu "biodiversité" par un raccourci, certes plus facile en anglais (*biological diversity* = *biodiversity*), forgé par Walter G. Rosen en 1985 » (Le Guyader 2008) et, en 1988, Edward O. Wilson, en faisant le compte rendu de l'assemblée générale de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), utilise pour la première fois le terme dans une publication scientifique :

En 1988, la XVIII° assemblée générale de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN, aujourd'hui Union mondiale pour la nature) se tient au Costa Rica. Une définition de la biodiversité y est explicitée : « La diversité biologique, ou biodiversité, est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants. Ceci [sic] inclut la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations, la variabilité des espèces et de leurs formes de vie, la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs [dite diversité écosystémique] ». (CNRS, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198600/file/C55Leguyader.pdf)

Les chercheurs ont donc parlé de « *biodiversity*³ » avant de parler de « biodiversité » (voir ici même Rakotonoelina). Dans les travaux des spécialistes (en français), c'est la diversité qui est mise en avant par ce concept et, de manière générale, la diversité du vivant :

Que la vie se manifeste sous des formes très diverses est un fait bien connu, et de longue date. [...] les naturalistes, paléontologues, systématiciens, puis écologues et généticiens n'ont cessé de faire état de la diversité du vivant, c'est-à-dire de la richesse des espèces vivantes et disparues, de la variabilité génétique au sein des populations d'une même espèce, de la diversité des fonctions écologiques qu'elles assument et des écosystèmes qu'elles constituent. (Barbault, « BIODIVERSITÉ », *Encyclopédie universelle* [en ligne], http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/biodiversite/)

Cette diversité apparaît dans les co-textes du mot, avec une « biodiversité » mise en rapport avec les forêts ou les parasites, pour prendre des exemples contrastés⁴:

[1] Les forêts françaises offrent une remarquable biodiversité qui s'observe aux différents niveaux de leur organisation : espèces, taxons infraspécifiques, écosystèmes, écocomplexes et paysages, et une grande variété structurale, dynamique et de leurs modes anciens d'utilisation qui se sont perpétués jusqu'à nous⁵.

[2] L'étude présentée ici a pour hypothèse de travail que la biodiversité du parasite est fortement corrélée à sa variabilité clonale⁶.

Ainsi, c'est plus globalement, la diversité écologique qui est étudiée. En effet, selon Barbault⁷, « la diversité biologique (ou biodiversité) est devenue en quelques années un des enjeux écologiques parmi les plus importants » (*Encyclopédie universelle*). Le concept de « biodiversité » est sans doute toujours en construction dans cette sphère d'activité langagière, mais il semble ainsi délimité. On peut parler d'un fait scientifique relativement bien identifié. Le glissement vers d'autres sphères d'activité langagière va donner au concept de nouvelles facettes.

2.2. Événement et démultiplication des sphères d'activité langagière

L'ouverture vers des discours non scientifiques se réalise lors de la Conférence de Rio de 1992. Cette conférence est un événement fondateur⁸ pour l'histoire de la biodiversité en soi et aussi pour le mot lui-même, qui va ainsi prendre son essor et se diffuser dans de nouveaux discours. La biodiversité va entrer dans des sphères d'activité langagière diversifiées, notamment celle du politique, mais elle va aussi connaître une visibilité au travers des médias et donc toucher

^{3.} L'Oxford English Dictionary (OED) propose une première occurrence en 1985.

^{4.} Les articles constituant ce sous-corpus sont issus de HAL, Hyper articles en ligne (https://hal.archives-ou-vertes.fr/), ou issus de Google Scholar avec les entrées « biodiversité » ou « diversité biologique ».

^{5.} Rameau, J.-C. et Olivier, L., 1991, La biodiversité forestière et sa préservation, *Revue forestière française*, n° spécial : 19-27.

^{6.} Laurent, J.-P. et Tibayrenc, M., 1994, La variabilité clonale de Trypanosoma cruzi, agent de la maladie de Chagas, a-t-elle un impact sur son énorme biodiversité?, *Veterinary Research*, BioMed Central 25 (6) : 591, <hal-00902273>.

^{7.} Robert Barbault, professeur d'écologie à l'université Pierre et Marie Curie, directeur de l'Institut fédératif d'écologie fondamentale et appliquée et membre du Conseil national de la science, nous parle dans un entretien du concept de diversité biologique.

^{8.} On peut parler de tournant décisif du fait des éléments suivants : 182 États réunis, la volonté de donner du sens à la notion de développement durable et avec de nouveaux types d'accords multilatéraux sur l'environnement.

un public large dont les citoyens. On peut considérer la Conférence de Rio comme étant l'événement de référence à toute une chaîne de « précédents » : quand on écrit au sujet de la biodiversité, les locuteurs ont tendance à mentionner cette conférence pour son impact au niveau de la circulation des discours et dans la mémoire collective. Comment appeler cette conférence ? C'est une question que nous avons étudiée par ailleurs :

[L]orsqu'un événement est « saisi par la communication », pour reprendre l'expression de Quéré ¹⁰, on ne peut que s'interroger sur les différentes façons de « dire » l'événement, depuis sa mise en mots et en images, sa description et sa mise en récit, jusqu'à la façon de le désigner ultérieurement, du moment singulier (ce qui arrive) jusqu'à ce qu'il prenne forme à l'intérieur d'un système complexe de construction discursive et de temporalité. (Londei *et al.* éds 2013 : 112)

J'ai relevé plusieurs désignations de cette Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) aussi appelée « Sommet de la Terre » (le 3°), « Conférence de Rio » ou « Sommet de Rio ». Aujourd'hui, lorsqu'on en parle, il convient de préciser la date, 1992, car Rio a accueilli depuis d'autres conférences. La « Conférence de Rio » n'est pas une simple conférence qui a eu lieu à Rio, mais c'est la conférence incontournable car elle est porteuse d'engagements politiques marquants pour la biodiversité. C'est d'ailleurs cette dénomination qui est retenue comme entrée dans l'*Encyclopédie universelle*. Cette conférence joue donc un rôle linguistique majeur par la mise en lumière de la diversité biologique ¹¹ associée à une définition qui sera très souvent reprise, aujourd'hui encore :

[3] Diversité biologique : variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes¹².

À partir de cette conférence, la diversité biologique n'est plus seulement « pensée » par les scientifiques et elle apparaît dans de nouveaux co-textes :

[4] Les Parties contractantes,

Conscientes de la valeur intrinsèque de la diversité biologique et de la valeur de la diversité et de ses éléments constitutifs sur les plans environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique,

Conscientes également de l'importance de la diversité biologique pour l'évolution et pour la préservation des systèmes qui entretiennent la biosphère,

Affirmant que la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune à l'humanité, [...]

Préoccupées par le fait que la diversité biologique s'appauvrit considérablement par suite de certaines des activités de l'homme, [...]

Notant qu'il importe au plus haut point d'anticiper et de prévenir les causes de la réduction ou de la perte sensible de la diversité biologique à la source et de s'y attaquer¹³...

^{9.} Il existe une première conférence mettant en avant l'environnement qui a eu lieu en 1972 : la Conférence des Nations unies sur l'environnement (dite « conférence de Stockholm »), mais elle n'a pas eu le même impact.

^{10.} Quéré, L., 2013, Les formes de l'événement, dans Ballardini, E., Pederzoli, R., Reboul-Touré, S. et Tréguer-Felten, G., éds, *Mediazioni* 16, « Les facettes de l'événement : des formes aux signes », http://mediazioni.sitlec.unibo.it.

^{11.} Le mot « biodiversité » n'est pas encore présent dans la Convention.

^{12.} Convention sur la diversité biologique, 5 juin 1992, http://droitnature.free.fr/pdf/Conventions/1992_Convention_Rio_Text.pdf.

^{13.} Convention sur la diversité biologique, préambule.

Dans le préambule ci-dessus et plus loin dans la Convention, on peut relever : *valeur intrinsèque, perte, conservation, utilisation durable...* de la diversité biologique, ce qui apporte des acceptions nouvelles. Ces marques linguistiques vont dans le sens d'une rupture conceptuelle, comme le propose Barbault¹⁴:

[5] [...] c'est la rupture conceptuelle la plus significative, nous sommes invités à sortir du seul champ des sciences de la nature : le concept de biodiversité n'appartient pas aux seuls biologistes. Il inscrit la diversité du vivant au creux des enjeux, préoccupations et conflits d'intérêts qui se sont fait jour à Rio et qui expliquent qu'une Convention internationale, signée par 188 pays et l'Union européenne, s'impose aujourd'hui aux gouvernements du monde entier (même à ceux qui, comme les États-Unis, ont refusé de s'engager) pour organiser le développement des connaissances, la protection et l'utilisation durable de la diversité du vivant, ainsi qu'un juste partage des bénéfices qui en découlent. (*Encyclopédie universelle*)

La « diversité biologique » va s'effacer et laisser place à la dénomination « biodiversité » autour de 1992 (voir annexe 1), avec des emplois partagés dans de nouvelles sphères d'activité langagière :

[6] L'apparition du mot « biodiversité » et la signature de la Convention sur la diversité biologique à Rio en 1992 ont transformé le domaine de recherche des naturalistes en problème global d'environnement. À ce titre, la biodiversité peut être étudiée comme le fruit d'un jeu complexe d'acteurs et d'intérêts mêlant scientifiques, politiques, industries, ONG. Le développement des biotechnologies et du commerce mondial, les efforts des économistes pour créer une économie de la biodiversité, contribuent à cristalliser les débats sur la question des droits de propriété, préambule obligé pour la régulation marchande. Les pays du Sud et les ONG dénoncent les pratiques de biopiraterie et l'inadaptation des droits de propriété à conserver les ressources et les savoirs locaux. Ce qui est alors en jeu n'est plus l'érosion de la biodiversité, mais l'absorption par le marché de toutes les formes du vivant 15.

La biodiversité va alors être au cœur d'enjeux politiques dans les discours institutionnels (voir Attruia ici même), dans les discours de vulgarisation scientifique (voir Parrenin et Vargas ici même) et dans les discours de presse.

3. Dialogisme, interdiscours et circulation des discours

Le concept de dialogisme est parfois difficile à explorer dans la mesure où les linguistes ont développé toute une palette de spécificités (dialogisme interlocutif, intralocutif, interdiscursif, montré, constitutif, interactionnel, intertextuel) ¹⁶. Ce « concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (Charaudeau et Maingueneau éds 2002 : 175) peut aussi être retenu avec cette acception large qui couvre les phénomènes discursifs qui se produisent autour de la biodiversité. Les discours des biologistes alimentent, entre autres, les discours qui sont exposés dans les textes des conférences mondiales qui sont rapportées par les journalistes, et tous ces discours circulent auprès des citoyens qui peuvent à leur tour s'en emparer.

^{14.} Professeur à l'université Paris-VI-Pierre-et-Marie-Curie, directeur du département écologie et gestion de la biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

^{15.} Aubertin, C. et Vivien, F. D., 1998, Les enjeux de la biodiversité, Economica 10, Poche Environnement.

^{16.} Par exemple, Bres et al. éds 2005, Moirand 2004.

3.1. Les définitions en échos et le discours rapporté

Les définitions et le discours rapporté permettent de créer une distance par rapport au concept en utilisant les mots des autres. La définition de la « biodiversité » présente dans le texte de la convention rédigée lors de la Conférence de Rio en 1992 (voir ci-dessus) est posée comme point incontournable des discours sur la biodiversité dans de nombreux lieux et comme un précédent à toute réflexion sur la biodiversité : dans des ouvrages spécialisés ¹⁷ (biologie, développement, agriculture, économie, droit...), grand public avec *L'écologie pour les nuls* (2011), *101 idées reçues sur l'écologie* (2012), sur les sites ou encore pour répondre à la question « Qu'est-ce que la biodiversité? » ou « La biodiversité, c'est quoi? » :

[7] Les ressources biologiques doivent être vues comme un sous-ensemble de la diversité biologique ou biodiversité définie par la CDB [Convention sur la diversité biologique] comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » 18.

[8] La biodiversité est le point de toutes les attentions de la biologie de la conservation mais qu'est-ce donc que cette « biodiversité »? Sans gâcher la surprise du chapitre 9 qui lui est consacré, on peut quand même donner une définition. Elle vient même de haut puisqu'il s'agit de celle fournie officiellement par la Convention sur la diversité biologique : « [définition] ». Traduit en français intelligible cela veut dire la richesse de la diversité de toutes les formes vivantes. C'est une contraction de diversité biologique ¹⁹.

[9] La biodiversité, c'est quoi? Une définition « officielle »

La convention sur la diversité biologique définit la diversité biologique comme étant la « [définition] ». Un langage quelque peu ésotérique qui mérite d'être explicité²⁰.

Cette définition reprise telle quelle fait écho à la Conférence de Rio tout en s'insérant dans un nouveau cadre énonciatif porteur de sens nouveaux, les ressources pour l'OCDE ou encore, pour les exemples retenus, la complexité de la définition.

Plusieurs concepts des sciences du langage peuvent être convoqués pour analyser les « mouvements » des discours autour de la biodiversité, faisant référence à différentes approches des discours, notamment l'interdiscours, « ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs de même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un *discours particulier* entre en relation implicite ou explicite » (Charaudeau et Maingueneau éds 2002 : 324) pour une définition large. On cible alors les formes. Cet interdiscours peut concerner des unités de discours comme des définitions de dictionnaire, des strophes de poèmes, etc., ce que j'ai mis en évidence avec la définition de la « biodiversité » de 1992 ci-dessus. Une passerelle me semble aussi possible avec la circulation des discours. En effet,

^{17.} Par exemple : Lévèque C. et Mounolou J.-C., 2008, *Biodiversité. Dynamique biologique et conservation*, Dunod, p. 8; C. Lévèque est directeur de recherche émérite à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et J.-C. Mounolou, professeur émérite à l'université d'Orsay.

^{18.} OCDE, 2003, Mobiliser les marchés au service de la biodiversité.

^{19.} Courchamp, F., 2009, L'écologie pour les Nuls, éditions First.

^{20.} Lévêque, C., 2008, La biodiversité au quotidien. Le développement durable à l'épreuve des faits, IRD (institut de recherche de développement) Éditions : 17-18.

La circulation des discours peut d'abord être envisagée de manière très large : elle s'appuie alors sur deux facettes de la métaphore liquide impliquées par le lexème *circulation*. Ce qui circule, c'est d'abord ce qui se répand, se propage dans l'espace social. On prend en compte ici principalement la question de la diffusion des théories et des concepts scientifiques en Sciences Humaines, en la reliant aux effets d'autorité liés aux positions des acteurs dans un champ donné, aux modes, à la domination ponctuelle ou plus durable de certains paradigmes scientifiques, ainsi qu'aux coups de force idéologiques qu'autorise cette domination. (Boch, Rinck et Grossmann 2009 : 1)

La circulation des discours est étudiée par Boch *et al.* dans le cadre de l'article scientifique, mais elle doit être transposée. Cette propagation dans l'espace social des discours sur la biodiversité est manifeste dans la presse (voir annexe 2), sur des sites ou bien sur les réseaux sociaux. On perçoit ici « la deuxième facette de la métaphore liquide [qui] définit ce qui circule comme ce qui est fluide, qui ne se fige pas, qui se renouvelle en permanence » (*idem*). Pour analyser la « propagation » de la biodiversité dans la presse, j'ai utilisé deux bases de données, Factiva et Europresse, qui permettent d'accéder à la presse quotidienne nationale et régionale, entre autres, et j'ai retenu des publications en français autour des années 1999-2000, début de sa diffusion (voir annexe 2). Les premiers emplois mettent en évidence la distance par rapport à ce qui peut encore être perçu comme un néologisme :

[10] Quatre mois de lent écoulement du pétrole de l'« Erika », de triste aveu d'impuissance des gendarmes des mers, de souillures infligées par vagues répétées aux côtes de l'Atlantique, d'érosion de l'image de TotalFina et d'exaspération de l'opinion publique. Et pourtant, qui peut mettre en doute les bonnes intentions des dirigeants d'un groupe engagé depuis des décennies dans de coûteux programmes de protection de l'environnement et de sauvegarde de la « biodiversité » ? (Les Échos, 19/04/2000)

[11] La manifestation « slow food » qui s'est déroulée à Bologne en début de semaine a soulevé une fois de plus la « question paysanne », ce dossier d'une actualité indiscutable non seulement au niveau politique mais aussi culturel. La fameuse « biodiversité » est en fait une question de survie et représente par ailleurs des défis économiques fondamentaux lorsqu'il s'agit des pays du tiersmonde. (*La Tribune*, 27/10/2000)

Cette mise à distance face à un concept nouveau se matérialise aussi par l'emploi du discours rapporté :

[12] « On permettrait aux pays riches de procéder à des plantations d'espèces à croissance rapide au titre des projets dans les pays en développement pour gagner des crédits d'émission, au mépris des anciennes forêts tropicales et de la biodiversité », observe Bill Hare, chef de la délégation de Greenpeace. (*Libération*, 25/11/2000)

[13] Étudier la biodiversité, c'est une autre manière d'étudier la diversité du vivant, lance Robert Barbault, de l'Institut d'écologie fondamentale et appliquée (Université Paris-VI). C'est un concept nouveau. (*Le Figaro*, 20/12/2002)

Les journalistes laissent les spécialistes parler de la nouveauté mais très rapidement, le concept de « biodiversité » entre dans un débat articulant sciences, médias et société

3.2. La biodiversité en débat

La circulation des discours permet de toucher un grand nombre de locuteurs ayant des intérêts différents et de créer des débats autour de la biodiversité, comme le soulignent les extraits de presse suivants dans les années 2000 :

[14] La biodiversité est bel et bien l'un des points chauds de la mondialisation : de Seattle à Gênes, du dossier des OGM à celui de la protection des forêts tropicales, les militants antimondialistes n'ont eu de cesse de le rappeler aux décideurs. Car une incertitude majeure pèse sur l'avenir de la biodiversité, cette grande palette du vivant regroupant l'ensemble des espèces de notre planète. (*La Tribune*, 05/09/2001)

[15] Pourtant, à y regarder de plus près, l'enjeu n'est pas insignifiant. Il y va de la paix sociale, car le nombre de chevreuils acceptable pour la société est le fruit de négociations entre les chasseurs, les forestiers et les agriculteurs. La biodiversité est aussi un phénomène de société. (*Le Figaro*, 29/12/2001)

ou encore aujourd'hui:

[16] La FNSEA rejoindrait donc Greenpeace et Les Amis de la Terre dans le combat contre cette huile de palme, qui ravage les forêts, décime la faune et affiche un bilan carbone désastreux? C'est là un front d'opposition inédit, mais dont les objectifs divergent. Si les uns luttent contre la déforestation et la perte de biodiversité... (L'Humanité, 11/06/2018)

[17] Après plus d'une décennie de pourparlers informels sur le statut de biodiversité de la haute mer, les membres des Nations unies vont enfin entreprendre des négociations formelles. (*Ouest-France*, 23/06/2018)

Militants anti-mondialistes et décideurs, chasseurs, forestiers et agriculteurs, fédérations, etc. confrontent leurs points de vue. La polémique se construit discursivement : elle est liée à « la notion d'espace public, car c'est là que se déploient les débats houleux sur des questions controversées d'intérêt général » (Amossy 2014 : 9) et elle se limite à la sphère démocratique car « c'est là que les divergences d'opinions peuvent se manifester librement et donner lieu à des confrontations exposées aux yeux de tous » (*idem*).

4. Internet : émergence des discours des citoyens²¹

Je présente ici quelques exemples de tweets et extraits de blogs. Le recueil des tweets et de blogs concernant la biodiversité peut se réaliser au travers d'une recherche par mot-clé et plus spécifiquement par le hashtag (ou mot-dièse) #biodiversité que le rédacteur ou la rédactrice choisit d'insérer dans ses propos pour un meilleur repérage, une identification thématique voire un lien pour une communauté (internet, blog, #biodiversité).

Par exemple, Valérie Imbert se présente comme « Maman et Agricultrice - Éleveuse Vaches Aubrac - Secrétaire Générale-Présidente Section Bovins Viande » :

^{21.} Tous les locuteurs autour de la biodiversité, identifiés en amont, peuvent intervenir sur des sites, des blogs et des réseaux sociaux.

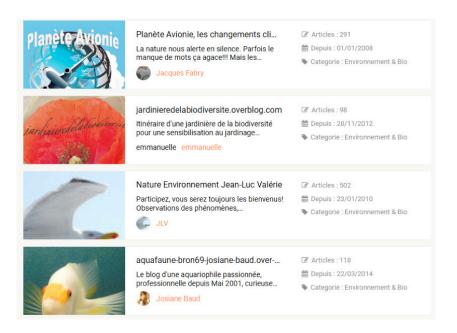


Ou Gilles Pohu, photographe amateur (5 août 2018) : [19]



On voit au travers de ces exemples l'intérêt que certains citoyens portent à la biodiversité. Le concept n'est pas nécessairement discuté mais il est mis en avant avec le hashtag (#biodiversité). La facette de la biodiversité qui est ici présentée est celle du quotidien.

On peut aussi analyser les blogs personnels sur internet qui ont comme thème la biodiversité; ils sont répertoriés, entre autres, sur la plateforme de création de blogs, *overblog* :



Par exemple, Emmanuelle livre le post suivant :

[20] Ils surgissent dès les premières belles journées et animent le jardin l'été durant, les papillons sont de précieux auxiliaires à accueillir. Des auxiliaires ... À part la piéride, qui peut causer de sérieux dégâts, tous les papillons sont les bienvenus...

Rédigé par emmanuelle

Publié dans <u>#biodiversité</u>, <u>#le nez en l'air</u> (7 juillet 2017)

Ou Josiane Baud:

[21] Velouté de fanes de radis avec grandes mouillettes de pain grillé et beurré... Hummm! Aimer la Nature c'est très bien... Manger naturel c'est encore mieux! Une terrasse ou un balcon suffit pour semer et récolter ses propres radis. Tout le monde connaît...

<u>Lire la suite</u> Tag(s): <u>#Recettes de cuisine</u>, <u>#Société</u>, <u>#Santé</u>, <u>#biodiversité</u> (4 mai 2018)

Pourrait-on parler de discours « ordinaires », « ordinaire » pris dans son sens premier : « conforme à l'ordre normal, habituel des choses; sans condition particulière » (*Petit Robert*, 2018)? Apparaissent ici des discours qui n'appartiennent pas aux discours répertoriés dans les sphères d'activité langagière présentées en amont. On observe, sur le contenu, une proximité avec le/la rédacteur/rice et, sur la forme, un registre courant avec une subjectivité marquée sous-jacente et souvent un certain militantisme.

D'autres blogs, tenus aussi par des citoyens, présentent des discours liés à la biodiversité qui font des passerelles avec la vulgarisation scientifique. Je retiens la présentation de l'auteur et un extrait :



AlainG

Aménageur du territoire pour le bien-être du plus grand nombre et dans un souci de pérennité et de préservation de la planète, pas seulement pour les générations futures mais aussi un peu pour nous ...

Tags associés: actualites, agriculture, architecture, biodiversite, climat, donnees-informatique, eau-hydraulique, economie, energie, environnement, espace public, gouvernance, infrastructures, iardin. patrimoine

Vers une disparition des oiseaux dans nos campagnes ?

Publié le 20 mars 2018 par AlainG

Les médias se sont fait l'écho aujourd'hui du résultat de deux investigations concordantes menées par le Muséum National d'Histoire Naturelle et par le CNRS. Ces deux regards différents sur notre biodiversité se rejoignent sur le constat d'une disparition alarmante des petits oiseaux des campagnes, de l'ordre d'un tiers depuis 15 ans.

Les causes semblent bien identifiées et seraient liées au modèle agricole dominant, au travers de l'évolution des assolements (disparition des jachères et autres friches agricoles), de l'utilisation des néonicotinoïdes et autres intrants chimiques qui limitent les populations d'insectes (base de la nourriture de nombreux oiseaux) et de la disparition de la flore sauvage, pourvoyeuse habituelle de nourriture.

[23]



emmanuelle

Ma philosophie : vivre en harmonie avec la nature, réconcilier l'homme avec la biodiversité. Ma démarche ? sensibiliser à l'environnement par le jardin potager, animer des stages et ateliers pédagogiques.

Tags associés: biodiversite, documentation, engrais verts, insectes pollinisateurs, la main verte, le nez en l'air, les pieds sur terre, semence, sol vivant

La phacélie, un engrais vert mellifère

Publié le 6 Septembre 2017



Après avoir récolté vos légumes d'été, ne laissez pas la terre nue ... En attendant la prochaine saison, semez des engrais verts!

Le semis d'engrais verts est une pratique indispensable dans un jardin écologique. Ils aèrent le sol en profondeur et le restructurent. La forte production de biomasse (le feuillage) l'enrichit en matière organique. Outre ces avantages caractéristiques de tous les engrais verts, la phacélie se distingue par un double intérêt.

Premièrement, cette plante appartient à la famille des hydrophyllacées, une famille botanique plutôt rare au potager. Elle est de ce fait excellente pour créer une rupture dans la succession des plantes potagères. Elle s'insère facilement dans la rotation des cultures et "casse" le cycle des parasites.

Dans leur présentation, les citoyens soulignent leur attachement à la biodiversité au sens large (« souci de pérennité et de préservation de la planète », « vivre en harmonie avec la nature, réconcilier l'homme avec la nature ») et leurs discours s'articulent avec la transmission des connaissances au niveau thématique et au niveau linguistique avec, entre autres, des marques caractéristiques de la vulgarisation scientifique (qui peuvent se combiner) : l'emploi de termes spécialisés (« néonicotinoïdes », « intrants chimiques », « phacélie », « biomasse », « hydrophyllacées »…) et des reformulations comme : « l'évolution des assolements (disparition des jachères et autres friches agricoles) », « la phacélie, un engrais vert mellifère ».

En analysant les discours de transmission des connaissances au sein du groupe de recherche du CEDISCOR dans les années 1990 (Beacco et Moirand 1995), nous avions identifié des discours sources (ceux des scientifiques) et des discours seconds (ceux de la vulgarisation). La biodiversité suit certes ce cheminement (voir ici même Parrenin et Vargas) mais elle entre aussi dans une palette beaucoup plus large de discours, comme tous les concepts scientifiques qui se retrouvent dans une articulation entre sciences, médias et société (OGM, par exemple). Nous avions aussi fait apparaître la position des citoyens dans cette « diffusion », notamment en analysant leur parole recueillie dans les journaux (Reboul-Touré 2000) ou bien lors d'interviews réalisées pour saisir le degré de connaissances du grand public (Beacco et al. 2002). Nous avions ainsi pensé que nous arrivions au chaînon ultime de la transmission. Or, avec le développement d'internet et des réseaux sociaux, les citoyens prennent eux-mêmes en charge la diffusion de leur parole, il n'y a plus d'intermédiaires : ils pourraient ainsi ouvrir une/ de nouvelle(s) sphère(s) d'activité langagière permettant d'amplifier la circulation des discours, avec la diffusion voire la transmission de connaissances autour de la biodiversité. On a ainsi identifié la figure de l'amateur. Ces nouveaux blogueurs contribuent à la « montée en puissance des amateurs » (Rieffel 2014) qui participent au mouvement d'élargissement des savoirs et des compétences relevant d'une sorte d'auto-apprentissage (Moirand, Reboul-Touré et Pordeus 2016):

On découvre ainsi un monde pour le moins complexe, forgé selon des modalités inédites d'apprentissage des connaissances, constitué d'échanges en réseau au sein de communautés virtuelles, de procédures d'hybridation et de braconnage très variées qui soit ébranlent les processus traditionnels d'acquisition des savoirs, soit se situent carrément à côté ou en marge des activités traditionnellement les plus légitimes. Nous sommes ici typiquement dans le cadre de l'innovation ascendante, venue du peuple et non plus des élites, célébrées par tous les fondateurs du web. (Rieffel 2014 : 128)

Cette entrée des amateurs dans la transmission des discours sur la biodiversité semble permettre l'élaboration d'un « objet-frontière » :

Dans le processus de démocratisation des compétences qui est au cœur de l'activité amateur, il n'y a pas d'un côté, les savants, et de l'autre, les ramasseurs d'information; il y a une construction commune de la science et de ses savoir-faire. Il s'agit donc d'élaborer ce que le courant interactionniste de la sociologie des sciences appelle un « objet-frontière », adapté aux amateurs et aux experts. (Flichy 2010 : 79)

Les amateurs transforment ainsi le schéma traditionnel descendant de la transmission des connaissances.

Le concept de « biodiversité » porté par un mot-valise nouveau fait une entrée remarquable dans les discours contemporains. Son cheminement de la sphère du biologiste à la sphère du citoyen amplifie la présence de ce concept dans notre société. « Biodiversité » est un mot-témoin et il syncrétise les idées d'une époque comme j'ai cherché à le souligner par l'analyse du discours. C'est « un des apports de l'analyse du discours qui cherche à mettre au jour des phénomènes de société qui dépassent les cadres de son objet d'analyse, [et permet] de voir comment discours et société interagissent ou se co-construisent, voire de mieux comprendre la société ». (Cislaru et al. 2008, 1)

Par ailleurs, en France, il existe la *loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages*²², et une Agence française pour la biodiversité²³, établissement public de l'État, a été créée le 1^{er} janvier 2017; elle met en œuvre des actions pour mieux faire connaître la biodiversité auprès du public²⁴. Enfin, Nicolas Hulot²⁵ fait l'annonce suivante dans un tweet, le 13 juillet 2018 : « L'Assemblée nationale vient d'inscrire le climat et la biodiversité dans l'article 1er de la Constitution. Quand la réforme sera adoptée, la France sera l'un des premiers pays au monde à inscrire dans son droit fondamental deux enjeux prioritaires du 21eme siècle ». Ces nouveaux événements contribuent non seulement au développement de la biodiversité mais soulignent un intérêt politique spécifique en France.

Enfin, je souhaite ouvrir les réflexions sur la démarche de la sémantique discursive qui :

consiste [...] non pas à « plonger » en discours des unités lexicales dont le sens aurait été décrit précédemment comme stable en langue, mais à mettre au premier plan, dans l'analyse du sens desdites unités lexicales, la diversité de leurs usages contextuels, la manière dont elles opèrent la référence, la manière dont elles sont reprises et discutées, la manière dont elles évoluent par et à travers les emplois en discours, la manière, enfin, dont elles se mettent au service de la persuasion ou de l'argumentation. Dans cette perspective, le sens naît et est accessible par le cotexte linguistique, articulé au contexte situationnel... (Lecolle, Veniard et Guérin 2018 : 7)

En effet, les questions de la nomination (pluralité de désignations, choix d'une dénomination), du sens en mouvement selon les sphères d'activité langagière (des biologistes aux citoyens) et de la circulation des discours invitent à mettre en avant la construction du sens dans le discours et à faire des passerelles avec la sémantique discursive.

^{22.} Voir le texte sur https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&cate-gorieLien=id.

^{23.} Voir le site https://www.afbiodiversite.fr/.

^{24. «} L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité. » https://www.afbiodiversite.fr/fr/lagence-française-pour-la-biodiversite.

^{25.} Ministre de la transition écologique et solidaire, du 17 mai 2017 au 28 août 2018.

Éléments bibliographiques

- Aмossy, R., 2014, Apologie de la polémique, Paris, PUF.
- Beacco, J.-C. et Moirand, S., 1995, Autour des discours de transmission des connaissances, *Langages* 117 : 32-53.
- Beacco, J.-C., Claudel, C., Doury, M., Petit, G. et Reboul-Touré, S., 2002, Science in media and social discourse: new channels of communication, new linguistics forms, *Discourse Studies* 4(3): 277-300.
- BOCH, F., RINCK, F. et GROSSMANN, F., 2009, Le cadrage théorique dans l'article scientifique : un lieu propice à la circulation des discours, dans Lőpez Munoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L., éds, colloque Ci-Dit *Circulation des discours et liens sociaux : le discours rapporté comme pratique sociale*, Québec 2006, Canada, Nota Bene : 23-42 et 1-6, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00600018/document.
- Bosredon, B., Tamba, I. et Petit, G., éds, 2001, *Cahiers de Praxématique* 36, « Linguistique de la dénomination », université de Montpellier.
- Bres, J. et al., éds, 2005, Dialogisme et polyphonie, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D., éds, 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.
- CISLARU, G. et al., 2007, L'acte de nommer, une dynamique entre langue et discours, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- CISLARU, G. et al., 2008, Avant-propos, Les Carnets du Cediscor 10 Analyse du discours et demande sociale, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Détrie, C., Siblot, P. et Vérine, B., 2001, Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique, Paris, Champion.
- Encyclopédie universelle, 2018.
- FLICHY, P., 2010, Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions à l'ère numérique, Paris, Seuil.
- Kleiber, G., 1984, Dénomination et relations dénominatives, Langages 76: 77-94.
- Lecolle, M., Paveau, M.-A. et Reboul-Touré, S., éds, 2009, *Les Carnets du Cediscor* 11, « Le nom propre en discours », Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Lecolle, M., Veniard, M. et Guérin, O., 2018, Présentation, *Langages* 210, « Vers une sémantique discursive : propositions théoriques et méthodologiques » : 5-18.
- Le Guyader, H., 2008, La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique?, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 55(55) : 7-26, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198600.
- Lévèque, C. et Mounolou, J.-C., 2008, *Biodiversité*. *Dynamique biologique et conservation*, Paris, Dunod.
- Londei, D., Moirand, S., Reboul-Touré, S. et Reggiani, L., éds, 2013, *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- LONGHI, J., éd., 2015, *Langue française* 188, « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », Paris, Larousse.

MATORÉ, G., 1953, La méthode en lexicologie : domaine français, Paris, Didier.

Moirand, S., 2004, De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots, *Dialogisme et nomination*, Université Paul Valéry – Montpellier 3 : 27-61.

Moirand, S. et Reboul-Touré, S., 2015, Nommer les événements à l'épreuve des mots et de la construction du discours, *Langue française* 188 : 105-120.

Moirand, S., Reboul-Touré, S. et Pordeus, M., 2016, La vulgarisation scientifique au croisement de nouvelles sphères d'activité langagière, *Bakhtiniana*. *Revista de Estudos do Discurso* 11(2), http://revistas.pucsp.br/index.php/bakhtiniana/article/view/23847/19244.

MORTUREUX, M.-F., 1993, Paradigmes désignationnels, Semen 8: 121-142.

Petit, G., éd., 2012, Langue française 174, « La dénomination », Paris, Armand Colin.

Reboul-Touré, S., 2000, Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite : diffusion de termes spécialisés et discours plurilogal, *Les Carnets du Cediscor* 6 : 99-111.

Reboul-Touré, S., 2016, Les tweets : un lieu pour la créativité lexicale?, dans Jacquet-Pfau, C. et Sablayrolles, J.-F., éds, *La fabrique des mots*, colloque de Cerisy, Limoges, Lambert-Lucas : 313-325.

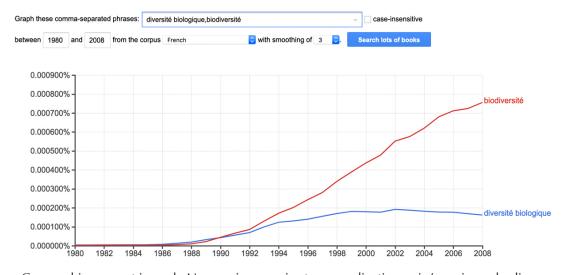
RIEFFEL, R., 2014, Révolution numérique, révolution culturelle? Paris, Folio.

Siblot, P., 1997, Nomination et production de sens : le praxème, Langages 127 : 38-55.

Siblot, P., 2001, De la dénomination à la nomination, *Cahiers de praxématique* 36 : 189-214.

Annexe 1

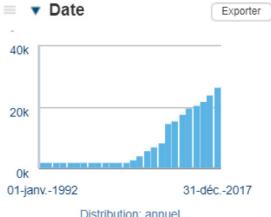
Évolution des emplois de « diversité biologique » et « biodiversité » de 1980 à 2008



Ces graphiques sont issus de Ngram viewer qui est une application qui s'appuie sur les livres scannés par Google. Cette application permet de relever le nombre d'occurrences des mots. C'est une représentation à utiliser avec précaution mais il y a une tendance qui est marquée. L'emploi de « diversité biologique » a été supplanté par « biodiversité », qui connaît une courbe exponentielle.

Annexe 2

Évolution du nombre d'occurrences de « biodiversité » de 1992 à 2017 à partir de la base de données Factiva (185 732 publications francophones)



Distribution: annuel

L'AUTEURE

Sandrine Reboul-Touré

Université Sorbonne nouvelle – Paris 3. CLESTHIA, Langage, systèmes, discours, EA 7345

Sandrine Reboul-Touré est maîtresse de conférences à la Sorbonne nouvelle dans le département de littérature et linguistique françaises et latines. Elle est responsable de l'axe « Sens et discours » de l'équipe d'accueil CLESTHIA. Ses recherches sont principalement orientées vers les discours de vulgarisation scientifique et articulent analyse du discours et lexicologie.